

 <b>COMITÉS DE LA MRC DE L'ÉRABLE</b> <b>2024-2025</b> Gilles Fortier, préfet Jocelyn Bédard, préfet suppléant		Nombre d'élus	Nombre de réunions	Gervais Pellerin	Marc Simoneau	Yves Boissonneault	Jocelyn Bédard	Jean-François Labbé	Pierre Fortier	Gilles Fortier	Yves Charlebois	Donald Lamontagne	Christian Daigle	Patrice Goupil
ADMINISTRATION ET POLITIQUE	Comité administratif <sup>1</sup> (préfet et préfet suppléant nommés d'office) (rés. 2023-11-350 et 2023-12-406)	5	10	X			X	X	X	X		X		
	Table des MRC du Centre-du-Québec <sup>2</sup> (préfet et préfet suppléant nommés d'office) (rés. 2023-11-351)	3					X		X	X				
	Comité Évaluation municipale <sup>3</sup> (rés. 2023-11-351)	4		X	X				X		X			
	Comité Immobilisations <sup>4</sup> (rés. 2023-11-351)	3					X		X	X				
	Comité Ingénierie <sup>5</sup> (8 municipalités dans l'entente) (rés. 2023-11-351 et 2024-12-387)	8		X	X	X		X	X			X	X	X
	Comité de gestion des actifs <sup>6</sup> (rés. 2023-11-351)	3		X		X		X						
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Comité Aménagement <sup>7</sup> (préfet nommé d'office) (rés. 2023-11-351 et 2024-12-387)	4		X				X		X				X
	Comité Développement durable <sup>8</sup> (rés. 2023-11-351)	4		X			X		X				X	
	Comité consultatif agricole <sup>9</sup> (CCA) (rés. 2023-11-351)	3				X	X	X						
	Comité régional agricole <sup>10</sup> (CRA) (rés. 2023-11-351)	3				X	X	X						
	Bureau des délégués <sup>11</sup> (préfet nommé d'office) (rés. 2023-11-351)	3		X	X					X				
	Comité Éoliennes <sup>12</sup> (préfet et maires touchés par le projet) (Y. Charlebois remplacé par <a href="#">Audrey Ouellette</a> ) (rés. 2023-11-351)	4								X	X	X	X	
	Comité de travail <sup>13</sup> – Régie énergétique éolienne (rés. 2023-11-351)	3		X				X		X				
	Conseil d'administration de GROBEC (rés. 2023-11-351)	1									X			
	Conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants de la zone (OBV) du Chêne (rés. 2023-11-351)	1				X								
	Conseil d'administration du CRECQ (5 MRC, 1 représentant par MRC) (rés. 2023-11-351)	1		X										
	Conseil d'administration de l'Agence forestière des Bois-Francs <sup>14</sup> (rés. 2023-11-351)	1						X						
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Comité Développement économique <sup>15</sup> (rés. 2023-11-351)	4				X	X		X	X				
	Comité aviseur Accès entreprise Québec <sup>16</sup> (rés. 2023-11-351)	4				X	X		X	X				
	Comité du Fonds régions et ruralité (FRR) <sup>17</sup> (rés. 2023-11-351 et 2024-12-387)	3					X						X	X
	Comité d'investissement commun <sup>18</sup> (rés. 2023-11-351)	1								X				
	Comité Rayonnement (tourisme et culture) <sup>19</sup> **Comité aboli (rés. 2025-04-109)	2					X				X			
	Comité Tourisme <sup>20</sup> (rés. 2025-04-109)	3		X			X				X			
	Comité Culture <sup>21</sup> (rés. 2025-05-142)	3		X			X				X			
	Comité d'analyse du Fonds d'optimisation des entreprises touristiques de L'Érable (FOETE) <sup>22</sup> (rés. 2023-11-351)	2		X			X							
	Comité d'analyse du Fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels (FSAOC) <sup>23</sup> (rés. 2023-11-351)	2		X			X							
Conseil d'administration de Culture Centre-du-Québec (rés. 2023-11-351)	1					X								
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Comité stratégique de développement social <sup>24</sup> (rés. 2023-11-351 et rés. 2025-05-144)	2		X			X							
	Comité Immigration de L'Érable <sup>25</sup> (rés. 2023-11-351)	2		X			X							
	Comité de Politique de la famille et des aînés (suivi et mise en œuvre) <sup>26</sup> (rés. 2023-11-351)	2		X			X							
	Comité Jeunesse (rés. 2023-11-351)	2						X				X		
	Comité Transport collectif et adapté <sup>27</sup> (rés. 2023-11-351)	3				X				X	X			
	Comité ad hoc « Insalubrité » (rés. 2023-11-351)	1					X							
	Conseil d'administration de l'Office régional d'habitation <sup>28</sup> (3 <sup>e</sup> élu : <a href="#">Martin Nadeau</a> , conseiller, Plessisville) (rés. 2023-11-351)	3					X			L.C.				
SUPRALOCAUX	Comité du projet « Signature » (incluant Comité directeur de l'entente FRR Volet 3) <sup>29</sup> (rés. 2023-11-351)	2						X			X			
	Comité des supralocaux (gestion des actifs) (rés. 2023-11-351)	3			X		X	X						
	Comité du Parc régional des Grandes-Coulées et de gestion de la forêt publique <sup>30</sup> (rés. 2023-11-351 et 2024-12-387)	3					X	X						X
	Comité du Mont Apic <sup>31</sup> (rés. 2023-11-351)	1						X						
	Comité du Centre aquatique régional de L'Érable <sup>32</sup> (rés. 2023-11-351 et rés. 2024-10-291)	1				X								
	Comité du Parc linéaire des Bois-Francs <sup>33</sup> (rés. 2023-11-351)	1			X									
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Comité de sécurité publique <sup>34</sup> (maires des 2 villes nommés d'office) (rés. 2023-12-406)	4	6					X	X	X	X	X		
	Comité Sécurité incendie (SSIRÉ) <sup>35</sup> (préfet + maire des 2 villes nommés d'office) (rés. 2023-11-351, 2024-12-387, 2025-04-110)	5			X	X		X	X	X	X			
	Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile <sup>36</sup> (maire des 2 villes nommés d'office) (2023-12-406, 2024-12-387)	4			X			X	X	X				X

Mise à jour : mai 2025

<sup>1</sup> **Comité administratif** : [Code municipal - Règlements 103 et 281] Assume les compétences déléguées par le conseil.

<sup>2</sup> **Table des MRC** : Oriente le développement socioéconomique centricois et adopte les projets soumis au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

<sup>3</sup> **Comité Évaluation municipale** : Assure le suivi du service de l'évaluation, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performances.

<sup>4</sup> **Comité Immobilisations** : Accompagne la direction générale dans le dossier concernant la construction du nouveau centre administratif de la MRC.

<sup>5</sup> **Comité Ingénierie** : Détermine le fonctionnement du service de l'ingénierie et des services qui y sont offerts. Collabore à la planification des travaux.

<sup>6</sup> **Comité de gestion des actifs** : Assure le suivi de l'implantation de la gestion des actifs dans les municipalités participantes, analyse et approuve les étapes de réalisation du cheminement et fait des recommandations au conseil de la MRC, lorsque requis.

<sup>7</sup> **Comité Aménagement** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en aménagement du territoire. Fait des recommandations au conseil sur les demandes de modifications. Participe à l'élaboration du SADR et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et la planification stratégique de la MRC.

<sup>8</sup> **Comité Développement durable** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en environnement et développement durable. Donne son avis sur des projets potentiels. Participe à l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>9</sup> **Comité consultatif agricole** : [ art. 148.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ] Étudie toute question relative au développement du territoire agricole, incluant la forêt privée, et fait des recommandations au conseil. Participe à l'élaboration du PDZA. Il donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>10</sup> **Comité régional agricole** : Analyse les dossiers soumis à la MRC dans le cadre du projet Ferme 59 et fait des recommandations au conseil.

<sup>11</sup> **Bureau des délégués** : [art. 128 du Code municipal] Comité se réunissant lorsqu'un cours d'eau se trouvant sur le territoire de 2 MRC nécessite des travaux d'entretien.

<sup>12</sup> **Comité Éoliennes** : Assure le suivi du dossier des éoliennes. Fixe les conditions d'admissibilité du Fonds de compensation individuelle.

<sup>13</sup> **Comité de travail – Régie énergétique éolienne** : Établit les modalités de participation pour la création d'une régie énergétique éolienne, conjointement avec la MRC des Appalaches.

<sup>14</sup> **CA de l'Agence forestière des Bois-Francs** : Oriente la mise en valeur des forêts privées centricois; élabore et met en œuvre le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et en assure le suivi.

<sup>15</sup> **Comité Développement économique** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement économique. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

- 
- <sup>16</sup> **Comité aviseur Accès entreprise Québec** : Oriente et détermine les pistes d'actions visant à mieux soutenir les entreprises du territoire.
- <sup>17</sup> **Comité du FRR** : Fait le suivi du Fonds région et ruralité et recommande au conseil l'utilisation du FRR (Volet municipal et Volet projets structurants).
- <sup>18</sup> **Comité d'investissement commun** : A le mandat d'appliquer la Politique d'investissement commune FLI/FLS dans l'analyse des dossiers présentés en tenant compte de la saine gestion des portefeuilles. Il est décisionnel.
- <sup>19</sup> **Comité Rayonnement (tourisme et culture)** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement touristique et culturel ainsi que le développement du Parc régional des Grandes-Coulées. Participe à l'élaboration de politique et toutes ententes avec les ministères. Donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.
- <sup>20</sup> **Comité Tourisme** : A le mandat de promouvoir et de développer le tourisme sur le territoire de la MRC. Il recommande des initiatives et des projets visant à améliorer l'attractivité touristique de la région.
- <sup>21</sup> **Comité Culture** : A le mandat de promouvoir et de développer la culture sur le territoire de la MRC. Il recommande des initiatives et des projets structurants et sera porteur de la culture.
- <sup>22</sup> **Comité d'analyse du Fonds d'optimisation des entreprises touristiques de L'Érable (FOETE)** : Analyse les demandes présentées dans le cadre de ce fonds et recommande au conseil de la MRC les projets sélectionnés et le montant de l'aide financière attribuée.
- <sup>23</sup> **Comité d'analyse du Fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels (FSAOC)** : Analyse les demandes présentées dans le cadre de ce fonds et recommande au conseil de la MRC les projets sélectionnés et le montant de l'aide financière attribuée.
- <sup>24</sup> **Comité stratégique de développement social** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement social. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC. Ce comité agit aussi comme comité territorial en développement social et lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de l'Alliance centricoise pour la solidarité sociale, conformément aux rôles et responsabilités adoptés par la Table des MRC Centre-du-Québec. Il contribue à la concertation et à la mobilisation des organismes et des personnes concernées par le développement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire et nomme les représentants qui y siègeront. Il recommande au conseil de la MRC d'adopter les initiatives choisies.
- <sup>25</sup> **Comité Immigration de L'Érable** : Oriente les enjeux liés à l'attraction, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA et la planification stratégique de la MRC.
- <sup>26</sup> **Comité de Politique de la famille et des aînés (suivi et mise en œuvre)** : Assure le suivi de la Politique de la famille et des aînés et met en place des moyens pour assurer la réalisation et le suivi des actions.
- <sup>27</sup> **Comité Transport collectif et adapté** : [Règlement 327] Œuvre au développement du milieu rural par la mise sur pied et l'évaluation d'initiatives qui favorisent la mobilité des personnes, qui optimisent les déplacements sur le territoire et qui répondent aux besoins des usagers et des clientèles cibles de ce type de service. Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du transport collectif et adapté. Analyse les services offerts et leur niveau de qualité.
- <sup>28</sup> **Conseil d'administration de l'ORH** : [Lettres patentes / SHQ] Veille au bon fonctionnement de l'Office régional d'habitation.
- <sup>29</sup> **Comité directeur de l'entente du FRR Volet 3 / Signature innovation** : Voit à l'application de l'entente et en assure la gestion du suivi administratif et financier.
- <sup>30</sup> **Comité du Parc régional des Grandes-Coulées et de gestion de la forêt publique** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du Parc régional des Grandes-Coulées. Voit à la saine exploitation de la forêt publique du territoire et participe à l'élaboration de la Convention de gestion territoriale.
- <sup>31</sup> **Comité du Mont Apic** : Veille au bon fonctionnement du Mont Apic.
- <sup>32</sup> **Comité du Centre aquatique régional de L'Érable** : Veille au bon fonctionnement du Centre aquatique.
- <sup>33</sup> **Comité du Parc linéaire des Bois-Francis** : Veille au bon fonctionnement du Parc linéaire.
- <sup>34</sup> **Comité de sécurité publique** : [Loi sur la police] Collabore avec la SQ et les élus municipaux au maintien d'un environnement sécuritaire à toute la population. Il assure le suivi des ententes de services policiers de la SQ sur le territoire et participe à créer un lien de communication entre la Sûreté et la clientèle desservie.
- <sup>35</sup> **Comité Sécurité incendie (SSIRÉ)** : Assure le suivi du service d'incendie, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performance.
- <sup>36</sup> **Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile** : Collabore à la rédaction du Schéma de couverture de risques (aux 5 ans - *Loi sur la sécurité incendie*). Détermine les enjeux liés à la sécurité civile et veille à la mise en place d'environnement favorable à l'intervention et à la prévention coordonnées sur le territoire.